

construction ou autres problèmes qui pourraient surgir.

Les dépenses prévues pour la construction non résidentielle et l'acquisition de machines et d'équipement ont été légèrement accrues depuis le début de l'année. En effet, on envisage une révision à la hausse de 3% au chapitre de l'achat de machines et de 1% dans le secteur de la construction non résidentielle. Ces programmes comportent des augmentations de 11 et 14%, respectivement, par rapport aux dépenses engagées en 1969. On s'attend à ce que les dépenses prévues dans le domaine de l'habitation soient légèrement supérieures à trois milliards de dollars; cette somme est inférieure de 10% aux dépenses réelles de l'an dernier. En ce qui a trait au secteur de la construction nouvelle, en général, notamment les habitations et autres types de constructions, on prévoit des immobilisations de 11.4 milliards de dollars, chiffre légèrement inférieur aux dépenses prévues, mais qui est toutefois supérieur de 6% aux programmes de 1969.

HAUSSE DANS LE SECTEUR DES AFFAIRES

L'enquête la plus récente conforme l'annonce préliminaire d'une hausse appréciable des investissements dans le secteur des affaires en 1970. Les projets des hommes d'affaires ont été révisés à la hausse et comportent présentement une augmentation de 14% par rapport à 1969. Le gain de 16% enregistré dans le secteur commercial non agricole est partiellement contrebalancé par la baisse de 9% envisagée dans le secteur agricole.

Les révisions à la hausse les plus importantes à l'intérieur du secteur des investissements commerciaux ont été constatées dans les catégories de la fabrication et de l'industrie minière, où les programmes ont été accrues de 6% au regard des prévisions préliminaires. D'après les programmes actuels, l'activité manufacturière et l'industrie minière accusent des avances de 31% et de 13% respectivement par rapport à 1969. Le secteur des services d'utilité publique enregistre aussi une hausse. L'expansion de ces programmes est attribuable en grande partie à l'industrie des produits de papier dans le secteur de la fabrication et à la production d'énergie électrique dans le domaine des services d'utilité publique. Les projets préliminaires dans les secteurs de la construction commerciale, de l'industrie forestière et de l'agriculture ont été légèrement révisés à la baisse.

Les programmes d'immobilisations des institutions et des organismes gouvernementaux ne diffèrent pas tellement des projets formulés au début de l'année et comportent des augmentations de 6% dans le

cas des institutions et de 10% dans celui des organismes gouvernementaux par rapport à 1969.

PROGRAMMES PROVINCIAUX DE DÉPENSES

Le rapport fournit également des renseignements sur les programmes de dépenses envisagés par les provinces. Les révisions les plus marquées ont été apportées dans les Maritimes et au Manitoba où les projets de dépenses ont été accrues, et en Saskatchewan où ils ont été réduits. Ci-après, les changements apportés par les provinces dans les programmes d'immobilisations par rapport à 1969: Nouvelle-Écosse (+19%), Île-du-Prince-Édouard (+16%), Terre-Neuve (+5%), Ontario (+13%), Colombie-Britannique et Nouveau-Brunswick (+7%), Québec (+5%) et Saskatchewan, une baisse de 9%.

En commentant le rapport, le ministre a fait remarquer que les programmes d'immobilisations qui sont beaucoup plus considérables en 1970, en particulier dans le secteur des affaires, témoignent de la grande confiance qui existe relativement à l'avenir du marché, nonobstant le manque de dynamisme de certains secteurs.

NOMINATIONS DE "DIPLOMATES ASSOCIÉS"

Le ministère des Affaires extérieures a fait savoir que MM. John O. Parry et Jacques Roy ont été détachés respectivement auprès de l'Université de Toronto et de l'Université Laval pour l'année scolaire 1970-1971, en qualité de diplomates associés.

M. Parry exerçait les fonctions de chef adjoint à la Direction des affaires des Nations Unies depuis août 1968, après avoir été en poste à l'ambassade du Canada à Vienne où il était aussi gouverneur suppléant du Canada auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique. M. Roy a récemment travaillé à la Direction générale du personnel du ministère après des affectations en Tchécoslovaquie et à Cuba.

Ces nominations, qui tendent à accroître les contacts entre la communauté universitaire canadienne et le ministère des Affaires extérieures, font suite à la politique exposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au début de 1969. Elles font partie d'un programme général visant à établir des relations plus étroites entre des fonctionnaires du ministère et les préposés à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des affaires internationales.

C'est la deuxième année que le ministère détache des diplomates associés auprès d'universités canadiennes.